

Les étapes



Etape 1 : Traverser la Place de la République et le Cour Pasteur pour récupérer la Rue du Clos Paillé.



Etape 2 : Au bout de la Rue du Clos Paillé, prendre le chemin piéton qui passe derrière l'école jusqu'au bout de la rue Via Missaglia.



Etape 3 : Tourner à droite sur la Rue du Paradis puis continuer tout droit pendant 700m.



Etape 4 : Tourner à gauche sur le chemin piéton, puis continuer tout droit jusqu'au bout du Boulevard du Connétable.



Etape 5 : Tourner à droite au bout du Boulevard du Connétable sur la Rue du Général de Gaulle, puis continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 6 : Tourner à gauche sur la Route de Crémille et continuer tout droit jusqu'à l'intersection.



Etape 7 : A l'intersection, tourner à gauche sur la Route de Vicq, puis continuer jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 8 : Tourner à droite sur l'Allée du Casino, puis continuer tout droit sur l'Avenue de la Creuse.



Etape 9 : Prendre la continuité de l'Avenue de la Creuse et continuer tout droit pendant 500m.



Etape 10 : Au stop, prendre à droite sur l'Avenue de la Gare



Etape 11 : Prendre directement à droite sur le chemin piéton "Les Jardins des Grands Prés" puis continuer tout droit sur ce chemin.



Etape 12 : Prendre l'escalier sur la droite et celui dans sa continuité pour descendre à la Baignade. Puis prendre à gauche.



Etape 13 : Continuer tout droit sur le chemin piéton et longer la Creuse jusqu'à la Rue des Remparts



Etape 14 : Tourner à droite sur la Rue des Remparts puis suivre la route jusqu'à la prochaine intersection



Etape 15 : Tourner à droite sur la Rue Notre Dame



Etape 16 : Tourner à gauche sur la Rue Bourbon et continuer tout droit jusqu'au bout de la rue



Etape 17 : Prendre tout droit sur le
Cour Pasteur.



Etape 18 : Prendre à droite sur la Rue
Pierre-Denis Rousseau et à gauche sur
la Place de la République.